



LE JOURNAL DE PARIS I PANTHÉON - SORBONNE

SCIENCES ECONOMIQUES-SCIENCES HUMAINES-SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES

N° 19 Présidence de l'Université - EPICURE - 12 Place du Panthéon 75005 PARIS MARS/AVRIL 1993

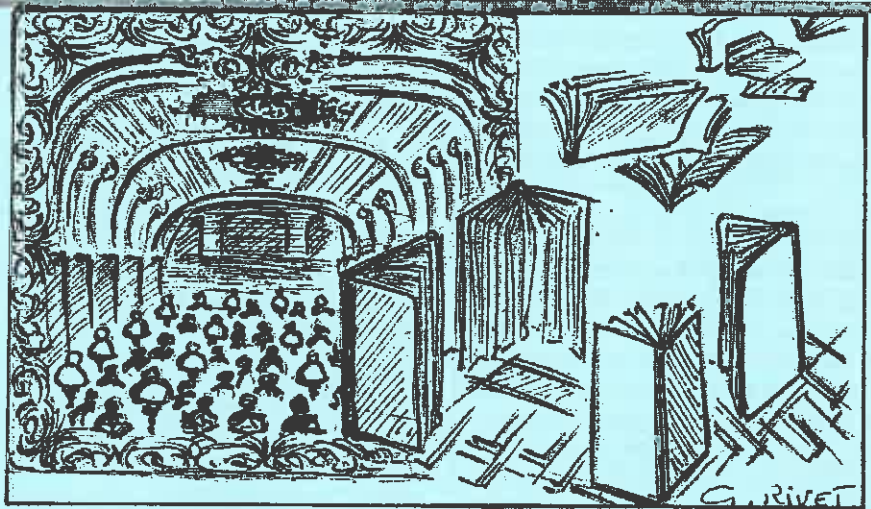
EDITORIAL

L'installation des nouveaux conseils centraux de l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne relève à ce jour plutôt d'un feuilletton à rebondissements que d'une simple opération administrative. Nous avons eu droit entre autres surprises à l'égalité parfaite entre deux candidats sur un siège ATOS au conseil scientifique, ce qui n'est pas banal d'un point de vue probabiliste lorsque l'on sait que plus de quatre cents votants ont participé à ce scrutin! Un second tour s'est donc avéré nécessaire. Dans un tout autre genre, l'élection à l'un des collèges "professeurs et assimilés" de ce même conseil scientifique a été annulée. Pour ce collège, de nouvelles élections ont été organisées dans les délais de rigueur. Les résultats affichés par la commission de contrôle électorale en ont surpris plus d'un et suscitent dans notre établissement une vive polémique sur une question qui mériterait d'être traitée au niveau national. Il s'agit de l'assimilation électorale des personnels scientifiques des bibliothèques aux professeurs des universités. Sur cette question sensible je dirai simplement que professeurs des universités et personnels scientifiques des bibliothèques assument des tâches différentes mais tout aussi essentielles au fonctionnement de nos établissements. Il m'apparaît donc indispensable de garantir aux personnels scientifiques des bibliothèques une représentation stable à chacun des trois conseils d'université.

La question qui se pose est alors de savoir si le décret les assimilant aux professeurs leur assure à coup sûr une telle représentation. Je le répète il ne faut pas considérer le problème uniquement au niveau de Paris I mais sur l'ensemble des universités françaises.

Dans certaines universités leur nombre par rapport à celui des professeurs, est sans doute insuffisant pour leur assurer des élus aux conseils centraux. Par contre lorsque les conditions leur sont plus favorables, nos collègues personnels scientifiques des bibliothèques peuvent obtenir une représentation, tout à fait légitime, mais susceptible d'être mal ressentie par des professeurs considérant que cela se fait à leur détriment.

Toutes ces questions devraient être rapidement résolues pour éviter des affrontements stériles entre des collègues qui se respectent et ceu-



"Les équipements existants sont sur-fréquentés..."

vrent de manière tout aussi importante au développement de nos universités.

Pour en terminer, je rappellerai que le Président d'université est garant de la légalité institutionnelle et se doit de faire appliquer la réglementation existante. Les décisions contradictoires de la commission de contrôle électorale relèvent de sa seule responsabilité et ont entraîné de ma part un recours sur le non respect des règles électorales en vigueur.

Dernier avatar électoral et non des moindres, l'annulation des élections étudiantes à la suite du recours d'un candidat. Sur ce point, mon inquiétude est grande. Si le Tribunal administratif qui doit prochainement délibérer en appel de cette annulation, confirme cette décision, il nous faudra alors attendre l'hiver prochain pour pouvoir organiser de nouvelles élections étudiantes. Ce qui signifie à la fois pertes considérables de temps, de moyens et d'énergie pour une université comptant à ce jour près de quarante mille étudiants.

Les élections étudiantes se sont déroulées de manière tout à fait légale et transparente. La participation importante des étudiants à ces élections a montré l'intérêt qu'ils portent à des conseils décisifs pour le fonctionnement de leur université.

Espérons que le Tribunal administratif de Paris saura par sa décision nous rassurer face à un sentiment d'incompréhension partagé par l'immense majorité des étudiants et des personnels de l'université.

Georges HADDAD
Président de l'Université

BILLET

REARMER L'UNIVERSITE ?

Par Claude Jolly

A la suite du rapport d'André Miquel sur les bibliothèques universitaires, les moyens mis à disposition de ces services ont très sensiblement augmenté. Le problème le plus difficile reste cependant celui du centre de Paris qui a, comme l'a dit un jour un "aménagement", "vocation à être engorgé". Les équipements existants, du fait de leur situation et de leur richesse, sont sur-fréquentés, alors qu'ils sont souvent anciens, peu fonctionnels et mal adaptés à la satisfaction rapide des besoins les plus courants. Pour ne parler que de la bibliothèque de la Sorbonne, le bâtiment n'a guère évolué depuis son inauguration en 1897, alors qu'il fut construit sur le modèle des bibliothèques "qu'on démolit en Allemagne pour en faire des neuves", selon un expert de l'époque !, et alors qu'il ne s'agissait que d'offrir à moins de 5000 étudiants 250 places assises (550 aujourd'hui) et 500 000 volumes (2 millions aujourd'hui).

Les difficultés actuelles ne pourront être résolues que si l'offre documentaire est mise en rapport avec la population universitaire à desservir, le rapport Miquel ayant il y a cinq ans chiffré à 6000 places

suite en page 2

AU SERVICE DES ETUDIANTS

ECHOS DES UFR

Une brochure concernant le DEA et le Doctorat d'études africaines vient d'être éditée. Les étudiants peuvent se la

REARMER L'UNIVERSITE ?

suite de la page 1

assises le "déficit" en Ile-de-France. De ce point de vue, plusieurs projets sont envisagés : la construction de deux importantes bibliothèques (l'une de lettres, l'autre de sciences) sur le campus de Jussieu, de celle des langues orientales ou d'un grand équipement sur la ZAC de Tolbiac. Il faudra cependant aller sensiblement au-delà, surtout dans le contexte actuel de croissance de la population étudiante. Par ailleurs, même s'il ne s'agit pas d'une bibliothèque universitaire, et quel que soit le jugement que l'on porte sur la façon, assurément très hétérodoxe en référence aux règles de l'art, dont a été programmé et engagé le chantier de la Bibliothèque de France, il est clair que les 2000 places du niveau dit "Références" de l'établissement seront prises d'assaut par les étudiants.

Mais, ne nous y trompons pas, des objectifs ambitieux en matière d'équipements ne pourront être atteints que si les universités et leurs bibliothèques continuent de se rapprocher. Ces dernières ont encore beaucoup de progrès à faire pour être à l'écoute des besoins de leurs usagers, tout en veillant à la conservation des collections de caractère patrimonial qu'elles conservent pour certaines d'entre elles. Inversement, rien ne se fera si la communauté universitaire ne perçoit pas que les bibliothèques représentent pour elle un enjeu essentiel, à la fois en termes de conditions de vie et de travail des étudiants et sur le plan de la recherche scientifique. Est-il admissible que les statistiques montrent qu'une fraction importante des étudiants ne fréquente jamais les bibliothèques ? Peut-on accepter que tant de travaux d'étudiants ignorent jusqu'à la bibliographie de leur sujet ?

Autrefois, lorsque les clercs détenaient l'essentiel du pouvoir intellectuel, on disait qu'une communauté sans bibliothèque était "une forteresse sans arsenal". De ce point de vue, il importe absolument de réarmer - d'une façon toute pacifique - les universités de Paris.

Claude JOLLY

Directeur de la bibliothèque de la Sorbonne
8/04/93

procurer au secrétariat du DEA, 14 rue Cujas Esc. L. bureau 500C 75005 Paris
Tél : 40. 46. 28. 32

UFR 05 :

L'association des étudiants du magistère de droit des activités économiques de l'université Panthéon-Sorbonne a organisé le 30 mars, amphi Liard en Sorbonne une conférence sur le thème suivant : "Les stratégies de développement international des entreprises : nouvelles perspectives".

UFR 06 :

Le petit déjeuner-débat du jeudi 25 mars 1993, organisé par l'association Sorbonne finance et présidé par Georges Haddad, Président de l'université de Paris 1, bénéficiait de la participation de Francis Gutmann, Président de Gaz de France.

UFR 12, ISST :

Les enseignants de l'UFR 12 et de l'ISST ont invité le professeur émérite Marcel David à débattre des principaux thèmes de son ouvrage "Les fondements du social" au cours d'une table ronde, le mardi 11 mai 1993 à 17h30, salle des conseils de l'université de Paris 1, centre Panthéon. Ont accepté de participer au débat : le Président Pierre Laroque ainsi que les professeurs Alain Touraine, Henri Bartoli et Michel Borgetto.

IDUP :

L'Institut de Démographie avec le concours du service de médecine préventive et de promotion de la santé, organise une journée "rencontre et prévention" sur le thème : "Sexualité des jeunes et prévention du sida", le mercredi 19 mai 1993 de 14h à 19h au centre St Charles, le débat sera suivi d'un cocktail.

Contact : IDUP 22, rue Vauquelin 75005 PARIS. Tél : 43. 37. 48. 11

IEDES :

L'IEDES vient d'éditer une plaquette de présentation de ses activités.

Contact : IEDES Bureau 12. 58, Bd Arago 75013 Paris Tél : 44 08 73 05.

ACTIVITES SPORTIVES

L'UFR de Gestion organise un tournoi de tennis de double mixte au club timing de Villejuif le jeudi 20 mai 1993. Ce tournoi s'adresse particulièrement aux non-classés :

● Matches au meilleur des 40 minutes :

de 8 heures à 19 heures.

● Demi-finales et finale : au meilleur des 3 manches.

● Tableau de consolation pour les équipes battues au 1er tour.

● Droit d'engagement : 60F par personne (déjeuner et cocktail compris).

Contact : Bureau des élèves UFR Gestion Sorbonne Paris 1. 12, rue Cujas 75005 Paris Tél : 46. 33. 48. 48 (10-12h et 14-17h).

■ Les étudiants de la section volley-ball participent à un tournoi international universitaire organisé par le "Sport Club of the Moscou State Institute of International Relations of the Ministry of Foreign Affairs of the Russia".

La compétition se déroule du 2 au 8 mai 1993 à Moscou.

Deux équipes ont été engagées : une équipe féminine et une équipe masculine. Elles sont constituées par les joueurs des équipes ayant disputé les compétitions universitaires de la Fédération Nationale du Sport Universitaire (FNSU) pour l'année 92-93 aux niveaux les plus élevés (Coupe de France et Championnat d'Ile-de-France).

■ L'équipe n°1 du tennis jeunes-filles de l'université de Paris 1 est championne d'Ile-de-France. Mlles J. Kamara, S. Teste, N. Sebaï, S. Atzori, C. Jubien et C. Padych composaient cette équipe victorieuse.

■ L'équipe n°2 du tennis jeunes-filles de notre université composée de Mlles K. Deveaux, N. Blaise, F. Clottes, C. Faucher, K. Goldlust est aussi championne d'Ile-de-France. Bravo à toutes ces joueuses pour leur performance!

BILAN DES SALONS ET DES JOURNEES PORTES-OUVERTES

Avant la campagne des inscriptions 1993 largement entamée par la 2ème phase RAVEL (Recensement Automatisé des Voeux des Elèves) du 23 mars au 12 avril, la saison des salons et des journées portes-ouvertes aura permis, nous l'espérons, à bon nombre de futurs bacheliers de dérouler le fil d'Ariane dans le dédale de nos nombreuses filières, en cours de réforme ou non, des modalités

d'inscription, de la sectorisation...

Au total, depuis le mois d'octobre, l'équipe du SODIP a consacré 17 journées à des actions ponctuelles pour l'information des lycéens :

● participation à 5 Salons dont 1 à l'étranger (Sésames : 4 jours ; Adrep : 2 jours ; Exposup : 2 jours ; Etudiant : 4 jours ; Luxembourg : 3 jours)

● Organisation de 2 journées portes-ouvertes : L'une au centre Pierre Mendès France le 24 mars et l'autre au centre Port Royal-René Cassin, le 31 mars.

Soulignons que la préparation de toutes ces manifestations a entraîné la création de documents spécifiques (plaquette, fiches par filières etc...) et une organisation interne rigoureuse pour néanmoins continuer à remplir les missions courantes.

Que les enseignants, les personnels administratifs et techniques ainsi que les étudiants qui, par leur précieuse participation, nous ont aidé à réussir ces journées, se trouvent tous très vivement et chaleureusement remerciés.

Contact : Madeleine Burjade SODIP, tél : 40 77 18 34.

LES NOUVELLES HABILITATIONS POUR LA RENTREE 1993

● IUP : "Ingénierie du tourisme et de l'hôtellerie", responsable Professeur Baetche (IREST).

● Maîtrise en droit mention droit français-américain : responsable Professeur Blanc-Jouvan, (UFR 07).

● DESS Hôtellerie internationale : responsable Professeur Wolff, (IREST).

● DESS Histoire et gestion du patrimoine culturel français et européen : responsable G. Bossuat, (UFR 09).

● DESS Pratiques commerciales et marketing sectoriel : responsable Professeur Helfer, (IAE).

● DESS Conservation préventive des biens culturels : responsable Professeur Sodini, (UFR 03).

● DESS Gestion globale des risques et des crises : responsable Professeur Faugères, (UFR 08 + UFR 02, 05, 06, 27).

● DESS Pratiques sociales du développement : responsable Professeur Lautier, (IEDES).

● DESS Contentieux de droit public responsable Professeurs Gest et Picard, (UFR 01).

● DESS Droit des collectivités territoriales et section urbaine responsable Professeur Jegouzo, (UFR 01).

● DESS Droit, administration et gestion des activités culturelles et du patrimoine : responsable Professeur Le Mire, (UFR 01).

● DEA Histoire de l'architecture moderne et contemporaine : responsable Professeur Monnier, (UFR 03).

● DEA Gestion des ressources humaines et des relations sociales, responsable Professeur Rojot, (UFR 06).

● Nouvelle option dans le cadre du DEA Etudes africaines : option histoire responsable Professeur Boulègue, (UFR 09).

Contact : Dominique Marchadier, SPES, Centre Panthéon, 46 34 97 09.

REMISE SOLENNELLE DES DIPLOMES DU D.E.S.S. DROIT DE L'AGRICULTURE ET DES FILIERES AGRO-ALIMENTAIRES

Sous le haut patronage de M. Jean Puech, Ministre de l'Agriculture et de la Pêche, et en présence effective de M. Luc Guyau, président de la F.N.S.E.A., une cérémonie de remise des diplômes s'est tenue le jeudi 29 avril 1993 à 17h30 dans la salle des conseils de l'université. Ouverte par le Président Georges

Haddad, cette cérémonie s'est poursuivie par l'intervention du Professeur Joseph Hudault, directeur du D.E.S.S., qui a raconté à l'auditoire les "tribulations" qui avaient entouré pendant dix ans l'habilitation de ce diplôme par le ministère de l'éducation nationale, finalement accordée en juillet 1989. Il n'avait pas fallu moins des interventions personnelles et répétées de Raymond Lacombe et de Louis Perrin, respectivement président de la F.N.S.E.A. et de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (A.P.C.A.), puis des deux ministres successifs de l'Agriculture, MM. Guillaume et Nallet, pour aboutir!

Les interventions de Maître Randier, du président Luc Guyau et de M. de Viguierie, représentant du ministre, ont été très appréciées.

Après quoi, les 56 étudiants ou anciens étudiants, représentant les trois générations académiques 1989-90, 1990-91 et 1991-92, dont onze étudiants de l'université de Corte en convention avec Paris 1, vinrent recevoir leur diplôme des mains du Professeur Hudault. Un cocktail dans l'appartement décanal, réunissant 170 personnes, devait agréablement clôturer cette cérémonie. De nombreuses personnalités étaient présentes : Etienne Lapèze, président de la FNSAFER, le Dr Paasch, premier conseiller pour les affaires agricoles de l'ambassade d'Allemagne, M. Guthmann, directeur général de l'alimentation au ministère de l'agriculture etc, etc.



LA RECHERCHE, LES BIBLIOTHEQUES

LA LETTRE DU METIS

Qu'est ce que le METIS ?

Le centre de recherche CNRS, le METIS (Mutations - Espace et Environnement - Travail et Emploi - Industries et Services - Stratégies) est une fédération d'une cinquantaine de personnes issues de trois groupes de recherche qui conservent une large autonomie :

le S.E.T. Séminaire d'Economie du Travail dirigé par Bernard Gazier.

le C.E.I.S. Centre d'Etudes sur l'Industrie et les Services dirigé par Roland Lantner

le C.3E. Centre Economie Espace et Environnement dirigé par René Passet.

Le METIS vient d'éditer une lettre d'information trimestrielle. Deux numéros sont parus. Le n°0 de janvier 1993 comporte la présentation de cette unité de recherche associée, ses objectifs, les personnels qui la composent ainsi que les différentes publications (ouvrages et articles) des membres du METIS et les calendriers des séminaires, débats et colloques à venir.

Le n°1 d'avril 1993 propose les échos des recherches en cours, les dernières publications et le calendrier des différentes manifestations (colloques, débats et travaux...).

Contact : METIS CNRS/Université de Paris 1. 90, rue de Tolbiac 75013 Paris Tél : 40 77 18 81, Fax : 45 84 76 89

RECHERCHES SUR PARIS

Le programme de recherches d'Epicure "La dynamique de Paris, ville capitale", s'articule autour de onze grands thèmes qui associent une dizaine d'UFR et autant d'équipes mono ou inter-disciplinaires.

Les crédits ont été notifiés par le Président Georges Haddad depuis avril. Les programmes retenus associent

VIE DES INSTANCES

C.A. DU 8 MARS 1993

Au cours de sa séance du 8 Mars 1993, le Conseil d'administration a adopté le budget de l'université et a décidé de prélever 3 400 000 F sur les réserves pour

généralement des partenaires extérieurs, professionnels ou institutionnels et des travaux d'étudiants en DEA ou en thèses. Ils peuvent encore être complétés par d'autres contributions d'ici juin...

● **L'image de Paris, ville européenne**, en liaison avec le centre Georges Pompidou, et les ambassades des pays européens en France (M.A. Coudert, G. Chatillon, E. Ghazali), (IAE, UFR 12, Centre audiovisuel des universités de Paris).

● **Paris, capitale des arts sous l'ancien régime**, en liaison avec les fonds de photographies et d'archives (D. Rabreau, Centre Ledoux, UFR 03).

● **Les arts et l'architecture à Paris aux XIXe et XXe siècles**, en liaison avec la photothèque de recherche sur l'architecture contemporaine et les institutions concernées par l'attraction des artistes étrangers à Paris (G. Monnier et J. Vovelle, CIRHAC, UFR 03).

● **Distances sociales et valeurs immobilières. Déterminants sociaux des prix et ségrégation dans l'espace urbain parisien**, en liaison avec la DRE et l'ENSAE, (Ch. Tutin, METIS, UFR 02).

● **Déséquilibres intra-régionaux au sein de l'Île-de-France**, évolution de la qualification des emplois selon l'axe nord-est/sud-ouest, en liaison avec l'enquête "Structure des emplois" (M. Tabaries, C3E METIS, UFR 02).

● **Les "grandes opérations" d'immobilier d'entreprise dans l'agglomération parisienne. Dynamique des localisations**, en liaison avec la DATAR (J. Malézieux, CRIA UFR 08).

● **La localisation des activités liées aux fonctions de production**, en liaison avec

financer le programme des travaux prioritaires de rénovation et de mise en sécurité des bâtiments.

Ont été également adoptés les budgets des bibliothèques inter-universitaires.

Le Conseil a enfin réparti une subvention

l'IAURIF (J. Cohen, Strates, UFR 08).

● **Les dynamiques de l'agglomération parisienne dans leur aspect spatial et dans leur contenu économique et social**, en liaison avec les partenaires des 4 équipes précédentes ; l'étude entend déboucher notamment sur une modélisation des trois dynamiques de l'emploi, de l'immobilier (logement et entreprises) et des prix fonciers. (CRIA, STRATES (UFR 08), METIS (UFR 02) et X. Guyon (UFR 27).

● **Cyndinyque urbaine, la gestion des risques en milieu urbain**, en liaison avec l'Aérospatiale APSYS, les partenaires du DESUP et la CEE (L. Faugères, l'équipe pédagogique du DESUP et du GEERC, UFR 02, 05, 06, 08, 27...).

● **Le nouveau Barreau parisien**, en liaison avec le Barreau (J. Ghestin, Centre de droit des obligations URA CNRS 1471, UFR 05).

● **Enquête sur la population parisienne entre les deux guerres**, en liaison avec le Palais de justice, les autorités municipales du 18ème arrondissement et la Mairie de Paris (A. Prost, CRHMSS, UFR 09).

A titre indicatif et provisoire, signalons en conclusion l'existence autour de chacun de ces programmes, de six à dix mémoires de DEA ou thèses plus spécialisés, en cours de rédaction qui déboucheront fin 93/début 94 en accompagnement de ces recherches. Soit

près d'une centaine de travaux d'étudiants de 3ème cycle de Paris I s'intégrant dans **La dynamique de Paris, ville capitale !** Remise des pré-rapports par les équipes : septembre 93, au plus tard.
Contact : Michel Bousez, Epicure, centre Panthéon, 46 34 97 41.

affectée aux associations (sportive, étudiantes, d'entraide des personnels).

LES NOUVEAUX ELUS DES CONSEILS CENTRAUX DE PARIS 1 (avril 93)

CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)	CONSEIL SCIENTIFIQUE (CS)	CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE (CEVU)
IATOS J.C. Baillat Bibli-Sorbonne M. Bousez Epicure-Panthéon L. Goupil Site-Panthéon M.M.Grimault Recherche-Panthéon A. Le Meur Achats-Panthéon J. Pisa-Burgos IEDES-St Charles A. Rivet UFR 05-Panthéon	IATOS M. Ben Amara IAE-St Charles R. Bonnet Sécurité-PMF M.B. Mérien Thèses-Sorbonne A.M. Noté Epicure-Panthéon A. Pralong CNRS-Malher	IATOS C. Charfe Et. étrangers-PMF D. Cheikh-Moussa Planning-Panthéon M. Geoffroy ISST-Sceaux E. Reboul Ag.Comptable-Cujas
PROFESSEURS ET ASSIMILES Y. Chaput UFR 05 J.C. Colliard UFR 11 L. Fioux Bibli. PMF B. Gazier UFR 12 R. Goffin UFR 06 A. Gras Sc.Sociales G. Haddad UFR 27 Y. Jegouzo UFR 01 M. Kaplan UFR 09 P. Manin UFR 07 R. Pourtier UFR 08 L. Pressouyre UFR 03 M. Vernieres UFR 02	PROFESSEURS ET ASSIMILES B. Bourgeois UFR 10 G. Clancy UFR 04 B. Cornet UFR 27 F. Croissant UFR 03 L. Fioux Bibli.PMF J. Ghestin UFR 05 R. Girault UFR 09 P.Y. Henin UFR 02 P. Lagarde UFR 07 B. Lautier IEDES R. Lenoir* UFR 12 E. Picard* UFR 01 J. Rojot UFR 06 G. Triolaire IAE	PROFESSEURS ET ASSIMILES W. Andreff UFR 02 P. Carrive UFR 10 D. Flouzat UFR 06 P. Lecannu UFR 05 P. Le Mire UFR 01 E. Le Roy IEDES A. Norvez IDUP D. Rabreau UFR 03
AUTRES ENSEIGNANTS V. Benzaken UFR 27 P. Bouzitat UFR 06 D.Brun-Taboureau UFR 06 A. Ferry ISST P. Gaubert UFR 02 B. Girard UFR 27 A. Insel UFR 02 C. Loupiac UFR 03 D. Merlié UFR 11 J.E. Mestre UFR 02 F. Micheau UFR 09 C. Mills UFR 12 P. Saly UFR 09	AUTRES ENSEIGNANTS G. Bossuat UFR 09 R. Bourreau UFR 12 C. Bressand UFR 02 D.J. David UFR 06 M. Glachant UFR 02 Y. Girard UFR 27 B. Hirsch UFR 09 M. Journiac UFR 04 F. Legendre UFR 02 M. Pariente UFR 05 P. Pech UFR 08 H. Politis UFR 10 C. Prechac UFR 27	AUTRES ENSEIGNANTS Y. Boulahbel-Villac UFR 12 C. Godet CEP E. Jaoudi-Pylypiw UFR 02 D. M. Jaspard IDUP J. Manesse UFR 11 M. Robert UFR 09 D. Trecoart UFR 06 C. Vincent UFR 09
ETUDIANTS * Yariv Abehsera Pascale Angelosanto Kamel Azouz Abdelaziz Boumelassa Emmanuel Fusiller Olivier Girardin Fabrice Haddad Laurent Lemaitre Simon Lévy Guillaume Loth Demay Olivier Mandel Gaëlle Morgere Thomas Perez Vitoria Frédéric Regent Carine Seiler	ETUDIANTS * Dimitri Bougeard Nathalie Ginies Daniel Petit	ETUDIANTS * Michaël Aboulkheir Guillaume Balavoine Eric Blanchot Isrek Ben Hamza Arnaud Boyer Stéphane Braunwarth Maria Da Cunha Sébastien Fage Valérie Levy Nadège Mazars Franck Millot Maurice Nadjar Primack Emile Salawi Frédéric Sem Magalie Serrot Sarah Uzan

* Sous réserve de validation d'ici fin mai par le Tribunal administratif de Paris.

ECHOS DES CENTRES ET DES SERVICES

LA CAFETERIA DE SAINT-CHARLES

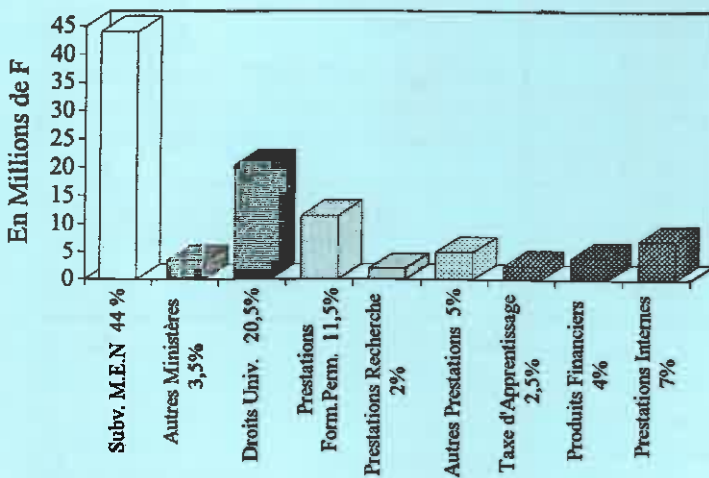
Dans le journal n°17 de Nov-Déc 1992 nous vous montrions la cafétéria de Saint Charles en chantier. Cette cafétéria est maintenant réalisée. Etudiants, personnels, travaillant au centre se retrouvent dans ce nouvel espace de vie qui jouxte une salle d'exposition des ouvrages des étudiants de l'UFR d'arts plastiques.



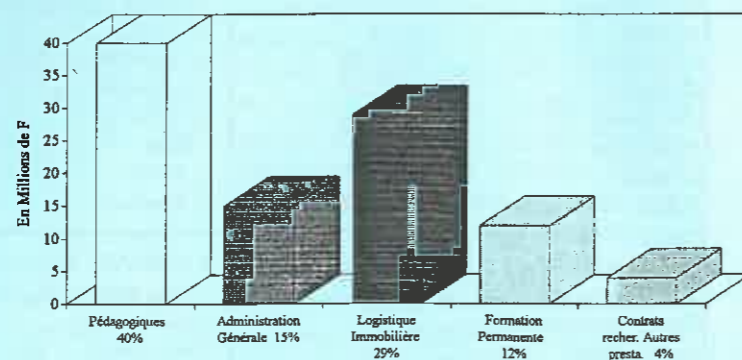
LE BUDGET 1993

Si les rémunérations des personnels enseignants, administratifs et techniciens affectés à l'université de Paris I étaient réintégrées dans son budget, celui-ci s'éleverait à 360 millions de francs. En 1993, elles sont encore prises en charge directement par l'Etat, au titre du Ministère de l'Education nationale ; de ce fait le budget soumis au vote du Conseil d'administration s'élève à 100 millions de francs.

RECETTES



DEPENSES



La répartition des crédits entre les UFR et les services centraux s'est effectuée selon les critères adoptés en 1991 : dotation théorique pour l'ensemble des étudiants de 1° et 2° cycle. Son montant est actualisé chaque année en fonction :

- de la variation du nombre d'étudiants inscrits.
 - et de la prise en compte de l'inflation.
- De plus en 1993, il a été attribué une dotation sur projets ou actions présentés

par les différentes composantes. Le budget de 1993 s'inscrit dans la continuité des choix antérieurs :

- augmentation des crédits pédagogiques aux UFR,
- développement de la communication, bureautique et télématique,
- amélioration des conditions du cadre de vie et de travail grâce à des travaux d'entretien, de rénovation, de restructuration et de sécurité.

Le Conseil d'Administration se prononce également mais par un vote distinct sur le budget des bibliothèques inter-universitaires qui sont rattachées à l'université de Paris I : La Sorbonne, Cujas et la réunion des bibliothèques universitaires de Paris, représentant au total 20 millions de francs de crédits. Contact : M.J. Maillard Billat, Agent comptable, 46 34 99 10 centre Cujas.

LES ENSEIGNANTS

RECRUTEMENT ET AFFECTATION DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS. RENTREE UNIVERSITAIRE 1993

30 Avril 1993	Date limite de dépôt de candidature sur les emplois de professeur des universités
14 Mai 1993	Date limite de dépôt de candidature sur les emplois de maître de conférences
Du 6 Juillet au 18 Juillet 1993	Période d'ouverture de l'application télématique aux candidats (acceptation de l'emploi)
28 Juillet 1993	Affichage des résultats par minitel

AVANCEMENT DES PROFESSEURS

Le conseil scientifique du 30 mars 1993 a proposé à l'avancement les professeurs suivants :

- Au 2ème échelon de la classe exceptionnelle : Patrick Juillard, René Girault (date d'effet 1er janvier 1993) Louis Levy-Garboua (date d'effet 1er septembre 1993)

- Au 1er échelon de la classe exceptionnelle : Jean-Laurent Schmidt, Jacques Brunschwig (date d'effet 1er janvier 1993) Michèle Fardeau (date d'effet 1er septembre 1993)

- En 1ère classe : Francine Roure, Alain Gras, François Guerra (date d'effet 1er janvier 1993)

AVANCEMENT DES MAITRES DE CONFERENCES

Le conseil d'administration du 26 mars 1993 a proposé à l'avancement les maîtres de conférences suivants :

- A la hors classe : José Castaing, Annie Delobez (date d'effet 1er janvier 1993)
- A la 1ère classe : Marc Heim, Angiolo Bianchi, Jean-

VALIDATION DE SERVICES

Pour la retraite, peuvent être validés les services accomplis en qualité :

- d'attaché temporaire d'enseignement et de recherche (Décret 88.654 du 07/05, 1988 modifié),
- d'allocataire d'enseignement supérieur (Décret 85.1082 du 11/10/1985),
- maître de langue étrangère (Décret 87.754 du 14/09/1987),
- vacataire à titre principal, justifiant d'un temps de service annuel au moins égal à 300 heures de T.P. ou 150 heures de cours ou T.D. (Décret 82.862 du 06/10/1982). (Arrêté du 02/03/93 J.O. du 10/03/1993, p. 3703).

Yves Manoa, Côme Lanfant, Sabine Monnier, Michaël Ilett, (date d'effet 1er janvier 1993)

DECES

Nous avons le regret de faire part du décès de Jean-Paul Trystram, professeur émérite de l'université de Paris 1, ainsi que de celui de Christiane Saulnier, maître de conférences en histoire à l'université de Paris 1. Le 5 avril 1987, Philippe Aydalot, nous quittait. Ses collègues et amis ont eu une pensée pour lui et sa famille en cette date anniversaire.

THESE SOUTENUE

Catherine Martin, assistante, a soutenu sa thèse de doctorat d'Etat en sciences économiques le 13 mars 1993 sous le titre "Demande et formation des prix monétaires : une réinterprétation de Ricardo".

INSCRIPTION SUR LA LISTE DE QUALIFICATION

Les candidats dont l'inscription sur la liste de qualification ou fonctions de maître de conférences ou de professeur des universités a fait l'objet de deux refus successifs de la part d'une même section du Conseil national des universités peuvent saisir de leur candidature la commission de groupe compétente du CNU avant le 28 mai 1993 à 12 heures dans les conditions fixées par l'arrêté du 23 mars 1993 (J.O. du 28/03/1993 p. 5159 à 5164).



LES IATOS

■ CONGE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Tout fonctionnaire de l'Etat ou des établissements publics de l'Etat a la possibilité de perfectionner ses connaissances en vue de sa formation personnelle dans le cadre de l'éducation permanente par le congé de formation professionnelle qui se substitue à l'ancienne disponibilité pour formation.

Tout fonctionnaire titulaire non-enseignant rémunéré sur le budget de l'Education nationale peut prétendre à l'octroi d'un tel congé à condition d'être en position d'activité et d'avoir accompli au moins trois ans de service effectifs dans l'administration en qualité de titulaire, de stagiaire ou d'agent non titulaire (les services à temps partiel sont pris en compte au prorata de leur durée).

Les demandes devront être adressées par voie hiérarchique au plus tard le 7 mai 1993 à :

Académie de Paris :
D.P.A.O.S. bureau 644, 12/20 rue Curial
75953 Paris cedex 19.

Contact : Monique Ramirez, service des personnels IATOS, tél : 46 34 99 62.

■ CHEQUE - VACANCES

Le coup de pouce pour vos vacances. Vous rêvez de partir en vacances ? Personnels en activités, titulaires ou retraités, vous avez payé moins de 10450F d'impôts en 92? Le chèque-vacances peut vous concerner.

Pour en bénéficier :

Il vous suffit d'épargner pendant 4 mois minimum et un an maximum entre 240 et 1080 F par mois, selon vos possibilités.

En contrepartie l'état vous offre 20% du montant de votre épargne.

Par ex : Vous économisez 500 F par mois, pendant 6 mois = 3000 F

l'état vous offre 600 F

vous partez au total avec 3600 F

Avantages :

Plus de 16000 adresses d'organismes de tourisme et vacances, acceptent le chèque-vacances. De plus certains prestataires de services offrent des réductions supplémentaires avec ce mode de paiement.

Vous pouvez également bénéficier avec le

billet de congé annuel SNCF de près de 50% de réduction.

Pour constituer votre dossier : Nous vous invitons à prendre contact avec votre section MGEN : tél : 42 00 33 41.

Contact : Madame Nicolas, assistante sociale, centre Panthéon, Esc. K, 4ème étage, tél : 46 34 99 37 et 46 34 98 87.

■ CONSEILLERE EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE

Une conseillère en économie sociale et familiale, est à la disposition des personnels de l'académie pour toute aide ou conseil sur votre budget.

Contact : Madame Nicolas, assistante sociale, centre Panthéon, tél : 46 34 99 37.

■ INFORMATIONS SECURITE SOCIALE, MGEN

Une réunion d'information ouverte à tous les personnels se tiendra le jeudi 6 mai de 12h00 à 15h00 au centre Panthéon, salle 6, ancien bâtiment.

Contact : Madame Nicolas, assistante sociale Centre Panthéon, tél : 46 34 99 37.

■ MOUVEMENT INTERNE

La 2ème publication des fonctions vacantes ou susceptibles d'être vacantes à Paris 1 sera adressée aux personnels ayant maintenu leurs demandes de changement de service vers le 10 mai. Les voeux d'affectation seront à renvoyer au service des personnels dans les 15 jours qui suivront.

■ ITA CONCOURS

(Suite des résultats en BAP 13).

Collègues reçus sur liste principale d'Agent Technique : Babu Claude, Chiaverini Cyril, Maurin Francius.

Les concours de la BAP 14 (administration générale) pour les corps de Secrétaire d'administration de recherche et d'Adjoint administratif de recherche et de formation externes sont en cours actuellement.

Le ministère envisage la publication de nouveaux concours ITA dans les BAP 6, 9, 11, 12, 13 et 14 d'ici l'été. Les épreuves

auraient lieu au cours du dernier trimestre de l'année 93.

■ ITA CAP

Les CAP nationales se réuniront au mois de juin après la commission locale du 13 mai, pour examiner les propositions d'inscription sur liste d'aptitude au titre de l'année 92 pour l'avancement aux grades d'adjoint technique principal, d'agent technique principal et d'agent d'administration de 1ère classe.

■ ASU CONCOURS

● M. Michel Lotti a été reçu au concours d'attaché d'administration scolaire et universitaire.

Les concours de SASU, d'adjoints et d'agents d'administration ont lieu actuellement.

● La préparation à l'épreuve orale du concours de SASU "conversation avec le jury" débutera le mardi matin du 4 mai jusqu'à la date des épreuves de 9h30 à 11h30 salle 54 entresol, centre Panthéon (minimum 7 participants).

■ ASU PROMOTION

Mme Cauty a été nommée SASU par liste d'aptitude.

■ AGENTS CONTRACTUELS 4EME CATEGORIE

Des conditions exceptionnelles d'intégration des agents contractuels administratifs de l'ASU sont prévus par le Décret n°93435 du 24/03/93 (JO du 25/03/93). Le service des personnels informera chaque agent concerné dès réception des instructions rectorales.

■ FORMATION PERMANENTE

Fin des cours d'anglais pour tous les groupes : le 18 juin 93

Reprise des cours d'anglais pour tous les groupes : le 11 octobre 93

Conformément à la note diffusée aux personnels le 23 mars dernier, les stagiaires conservent leurs manuels jusqu'en décembre 93.

■ REMERCIEMENTS

Anne Marie Noté, très touchée par toutes les marques de sympathie manifestées lors du décès de son mari, nous prie de transmettre ses remerciements les plus chaleureux.

■ RETRAITE

Le 1er avril dernier lors d'une amicale réunion Jocelyne Abgueuen (service des traitements IATOS) fêtait son départ à la retraite. Nombreux étaient les collègues venus lui présenter les meilleurs souhaits pour cette nouvelle tranche de vie et lui offrir en gage de leur estime, quelques couleurs et quelques fleurs.



PERSONNELS DU CNRS

■ CNAS ET CORAS

Des commissions nationale (CNAS) et régionales (CORAS), instances consultatives, ont été créées le 4 janvier dernier au CNRS, dans le domaine de la politique sociale. Elles donnent leurs avis sur l'élaboration et l'utilisation des budgets sociaux du CNRS : aides, prêts, subventions...

■ DETACHEMENTS

Le BO publie une circulaire du 28 janvier 1993 qui précise que les adjoints administratifs et les agents d'administration de recherche (ITA CNRS) sont considérés comme remplissant les conditions de qualification requises pour l'accès par détachement, respectivement au corps d'adjoint technique et d'agent technique. Ces agents doivent toutefois être titulaires d'un grade dont l'indice de début est au moins égal à l'indice du 1er échelon des grades d'ADT et d'AGT.

■ RENATER

Un groupement d'intérêt public (GIP) a été créé par arrêté du 27/1/93 pour assurer la maîtrise d'ouvrage d'un réseau de télécommunications pour la recherche et pour aider au développement des réseaux régionaux à vocation scientifique et technique et aux interconnexions internationales. Il est dénommé RENATER et constitué pour six ans. Le Professeur V. Alessandrini représente le CNRS à son conseil d'administration. Contact : Renater, 4 place Jussieu 75005 Paris.

UNIVERSITES - ENTREPRISES - EMPLOI

■ SODIP - AIDE A L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Formations aux techniques de recherche d'emploi :

4 sessions ont été organisées pour les étudiants du DEUST "Droit informatique et système d'information", de l'IUP de Gestion financière, du DESS "Langues étrangères appliquées à l'économie" et du DESS "Economie et gestion des systèmes de santé".

Dans les derniers mois de l'année universitaire, des demi-journées (pour groupes hétérogènes) pourront être programmées sur demande.

Rencontres avec des entreprises qui recrutent :

En collaboration avec Madame Danièle Trauman, chargée de Mission pour les Relations Université-Entreprises, le SODIP a organisé 2 conférences au cours desquelles les étudiants de Paris 1 étaient invités à rencontrer des entreprises désireuses de les recruter :

● Le jeudi 18 mars de 10h à 11h30, au Centre Panthéon, Monsieur Bricout, chargé de Recrutement, accompagné de trois Directeurs stagiaires, anciens étudiants de Paris 1, a présenté les activités du Groupe Casino, les postes et perspectives de carrières qui y sont proposés (une cinquantaine d'étudiants étaient au rendez-vous).

● Le vendredi 26 mars de 15h à 16h30, c'est Monsieur Escure, Directeur de magasin et ancien étudiant de Paris 1, accompagné de Monsieur Fouad, Chargé de Recrutement, qui a fait de même, pour le compte, cette fois, de Décathlon (une vingtaine d'étudiants environ).

Ces rencontres pour lesquelles le SODIP avait fait une large publicité (courriers aux Responsables de Formation, aux services de Scolarité, avec tracts et affiches) ont été très enrichissantes. Leur intérêt est multiple : Outre le fait qu'un étudiant intéressé par ce secteur et en recherche d'emploi peut, par ce biais, avoir un contact direct (et en général

chaleureux) avec un recruteur, tout étudiant, même sans projet professionnel précis, peut en profiter pour découvrir de nouveaux champs d'activité, donc mieux connaître les préoccupations, les besoins d'une entreprise, et du coup, envisager des perspectives professionnelles qu'il ignorait.

Rappelons que le secteur de la distribution recherche des jeunes diplômé(e)s BAC +3, 4, 5 de formations très variées (Sciences humaines comprises) et que Paris 1, outre sa pluridisciplinarité, dispose de deux formations particulièrement ciblées : le DESS "Vente et négociation" de l'UFR 06 et le diplôme "Technique de distribution" (DISTECH) de l'IAE.

Le Groupe Casino nous ayant confié un grand nombre de documents informatifs, ceux-ci sont à disposition des étudiants en salle d'autodocumentation et bien entendu, de tous, sur simple demande.

Contact : SODIP Sylvaine Mabon, Centre PMF tél : 40 77 18 34.

■ REEDITION DU GUIDE DES CONCOURS ADMINISTRATIFS (Catégorie A)

L'Université ne doit pas seulement former de bons diplômés. Elle a aussi pour mission de faciliter l'accès de ses étudiants à la vie active ; de les aider dans le choix, plus que jamais difficile, d'une profession.

Le S.O.D.I.P. (Service Orientation, Documentation, Insertion Professionnelle), de l'université de Paris 1 attache un soin particulier au développement de cette aide à l'insertion professionnelle des étudiants. Ce guide des concours administratifs, (catégorie A) qui en est à sa troisième édition, est un élément, parmi beaucoup d'autres, de son action.

Quelles disciplines, quelles épreuves, pour quels concours ? Pour la première fois, un ouvrage présente les concours administratifs non seulement par ministère, mais aussi par discipline et type d'épreuve. Ce document, résultat de la collecte minutieuse d'informations et d'un effort de synthèse, constituera, nous

l'espérons, un outil précieux pour tous ceux qui se destinent à la Fonction Publique.

Les concours, avec la nature des épreuves qu'ils comportent, sont présentés selon un double classement :

● d'abord par ministère d'après l'ordre officiel suivant : Premier Ministre, Assemblée Nationale, Sénat, Ministères par ordre alphabétique, Ville de Paris, Banque de France et Centres de Recherche,

● ensuite par discipline ou type d'épreuve, par exemple : liste de tous les concours comportant une épreuve de droit public ou d'informatique etc.

Le lecteur trouvera également, classés par ministère, les centres qui organisent une préparation à ces concours, quand elle existe, les services ministériels organisateurs de concours et les établissements de formation à l'administration. Toutefois, ce guide ne peut donner d'indications sur les dates de ces concours, ni sur le nombre de postes, en raison de leur caractère trop variable. L'ouvrage de 270 pages, coûte 70,00 francs.

On peut l'acquérir :

- aux Publications de la Sorbonne (Centre Sorbonne, bureau 326).
- au Centre Panthéon, bureau 214.
- dans les librairies.
- au CID, 131 Boulevard Saint-michel 75005 Paris.

Université de Paris I Panthéon- Sorbonne

GUIDE DES CONCOURS ADMINISTRATIFS CATÉGORIE A

1993

Publications de la Sorbonne



RELATIONS INTERNATIONALES

■ MISSIONS

M. Jacques Soppelsa, a été nommé "Délégué extraordinaire du prix européen de la culture pour les Amériques";

Mme Josette Peyrard, maître de conférences, a effectué une mission d'expert pour la commission des Communautés européennes pour la création du marché à terme de Djakarta (Indonésie).

■ ACTIONS INTEGREES DE COOPERATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE (EUROPE)

Le ministère de l'éducation nationale et de la culture, le ministère des affaires étrangères, le ministère de la recherche et de l'espace, le ministère de l'environnement et les grands organismes de recherche lancent conjointement un appel d'offres relatif aux actions intégrées de coopération scientifique et technique avec l'Allemagne (programme "Procope"), la Belgique (programme "Tournesol"), l'Espagne (programme "Picasso"), la Grèce (programme "Platon"), le Royaume-Uni (programme "Alliance") et désormais avec la Hongrie (programme "Balaton") ; dans ce dernier cas et dans un premier temps, seuls les domaines des sciences fondamentales et appliquées sont ouverts à l'appel d'offres. Les notices et formulaires concernant ces programmes peuvent être retirés auprès du service des relations internationales de Paris 1. Les dossiers complétés devront y être déposés le 24 mai au plus tard. Contact : D. Mons, Service des relations internationales 46 34 97 02, centre Panthéon.

■ COOPERATION SCIENTIFIQUE AVEC LE CHILI ET L'URUGUAY

Appel d'offres émis par le Comité : Evaluation Orientation de la Coopération Scientifique avec le Chili et l'Uruguay (Comité ECOS).

Les dossiers peuvent être retirés auprès du Service des relations internationales de Paris 1. Date limite de dépôt à ECOS :

le 5 mai pour le Chili, le 15 juin pour l'Uruguay.

■ COOPERATION FRANCO-QUEBECOISE

Le Centre de Coopération Inter-universitaire Franco-Québécoise (CCIFQ) lance deux appels d'offres :

Un programme de soutien à des colloques destinés à favoriser l'établissement ou le renforcement de liens entre les chercheurs universitaires français et québécois.

Un programme relatif aux études québécoises qui a pour objectif d'apporter un soutien à leur développement dans les universités françaises (il s'agit d'une aide principalement accordée pour l'achat de documentations et ne pouvant en aucun cas, servir à financer des prestations d'enseignement).

Les dossiers de candidature peuvent être retirés auprès du Service des relations internationales et devront y être déposés pour le 19 juillet 1993 (1er programme) et pour le 11 mai 1993 (2ème programme).

■ RENAISSANCE DE L'ADANA

L'association regroupant les anciens élèves du DEA de droit anglais et nord-américain des affaires (ADANA) de

Paris 1 a retrouvé cette année un nouveau souffle sous l'impulsion des dernières promotions, qui ont compris l'importance et l'intérêt de la vie associative à l'université. Intérêt qui peut consister dans le fait de pouvoir se replonger dans le monde étudiant le temps d'un cocktail de cent personnes ou de se voir remettre l'annuaire des anciens et de suivre leur évolution professionnelle : certains sont partis étudier aux Etats-Unis, d'autres y ont émigré, d'autres enfin dirigent le service juridique de grandes entreprises ou exercent la profession d'avocat dans des cabinets anglo-saxons.

L'ADANA désire aujourd'hui aller plus loin avec les responsables du DEA et promouvoir celui-ci auprès des étudiants intéressés par les carrières internationales et les formations sortant des sentiers battus. Les professionnels de leur côté se montrent très demandeurs de juristes capables d'appréhender le droit anglo-saxon, particulièrement adapté aux affaires internationales.

Reste l'émulation qu'apporte le choc de deux cultures juridiques différentes et la rencontre de professeurs aussi bien français qu'anglais (Cambridge) ou américains (Tulane University).

Contact : ADANA ou le secrétariat du DEA, Centre d'études juridiques comparatives, 14 rue Cujas 75005 Paris, tél : 40 46 28 31.



Cocktail des anciens du DEA de droit anglais et nord-américain des affaires...

VIE PUBLIQUE DES COLLEGUES

■ DISTINCTIONS

Les professeurs **Antoine Prost** et **Michel Serres** sont promus officier dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

■ NOMINATIONS

M. Eric Taladoire maître de conférences a été nommé membre du Conseil national des universités.

Le professeur **Michel Vovelle** présidera le 120ème Congrès national des sociétés savantes qui se déroulera à Aix-en-Provence en 1995.

Le professeur **Pierre Bauchet** est nommé membre de la commission des comptes des transports de la nation pour une durée de trois ans.

Le professeur **Maurice Duverger** est renouvelé dans ses fonctions de membre du conseil d'administration de l'Etablissement public du centre de conférences internationales de Paris pour une durée de trois ans.

Le professeur **Georges Dupuis** et **Yves Meny** sont nommés pour une durée de trois ans membres du Conseil national de la formation des élus locaux, au titre des personnalités qualifiées.

M. le professeur Didier Maus est nommé Conseiller auprès du ministre de la fonction publique.

M. Claude Jolly, directeur de la bibliothèque de la Sorbonne, **M. le professeur Antoine Prost**, sont nommés membres du conseil supérieur des bibliothèques.

Le professeur **Joseph Hudault** a été nommé membre titulaire de l'Académie d'agriculture de France par décret du 12 mars 1992. Il a été reçu en cette qualité lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le 28 avril 1993.

■ PUBLICATIONS

Florence de Méredieu : "Borges & Borges Illimited" Blusson 1993.

Thierry Granier : "La notion d'appel public à l'épargne" Revue des sociétés. Jurisprudence générale Dalloz.

Marcel Conche : "Vivre et philosopher", PUF 1993

Ahmed Moatassime : "Arabisation et langue française au Maghreb" Un aspect sociolinguistique des dilemmes du développement. IEDES - Collection Tiers Monde- PUF.

François Leimdorfer : "Discours académique et colonisation" thèmes de recherche sur l'Algérie pendant la période coloniale, Publisud 1993.

IEDES : "Le fait alimentaire" (sous la direction d'Emmanuel Calvo et Georges Courade), Revue Tiers-Monde n°132 Octobre Décembre 1992.

IEDES : Revue Tiers-Monde n°133 Janvier-Mars 1993, PUF.

IEDES : "Agriculture, écologie et développement" Revue Tiers-Monde n°134 Avril-Juin 1993, PUF.

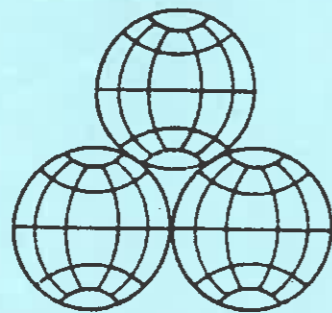
Institut

d'Étude du

Développement

Économique

et Social



58 bd Arago - 75013 Paris - FRANCE

☎ (16-1) 44 08 73 00

Télécopie : (16-1) 47 07 81 75

Josette Peyrard : "Comparaison internationale des bourses : Royaume Uni, Allemagne, France", Revue Banque Fév. 1993.

Josette Peyrard : "Gestas Financeira", Publicacoes Don Quixot, Lisboa 1993.

Marie Ange Mattel : "Les accords formation dans la fonction publique d'Etat. CEP Paris 1.

Michel Journiac : "Rituel et icônes pour 150 poètes" Ed. La différence 1993

François Dagognet : "Le corps multiple et un" Ed. les Empêcheurs de penser en rond 1993.

François Dagognet : "Philosophie de la propriété l'avoir" PUF, 1993.

Jacques Soppelsa : "Géopolitique" Sirey-Dalloz 1993. Publications de la Sorbonne, 1993.

Lucien Sfez : "Dictionnaire critique de la communication" PUF, 1993.

François Dagognet : "La peau découverte" Ed. Les empêcheurs de penser en rond, 1993.

Michel Serres : "Les origines de la géométrie" Flammarion, 1993.

Jean Gicquel, P. Avril : "Le conseil constitutionnel" coll. clefs, Montchretien, 1993.

François Dagognet : "Pour l'art d'aujourd'hui de l'objet de l'art à l'art de l'objet" Ed. Dis Voir, 1993.

Françoise Brunel : Introduction et notes de l'ouvrage de Billaud-Varenne "Principes régénérateurs du système social", Les Publications de la Sorbonne, 1993.

Gérard Bossuat : "La France, l'aide américaine et la construction européenne (1944-1954)" 2 volumes. Ed. Comité pour l'histoire économique et financière de la France, Imprimerie nationale 1993.

Antoine Prost : "Petite Histoire de la France au XXème siècle", Armand Colin 1993.

Michel Offerlé : "Un homme, une voix ? Histoire du suffrage universel", Gallimard coll. "Découvertes" n° 167, 1993.

Jean-Claude Masclet : "Le droit des élections politiques" PUF, "Que sais-je ?" 1992.

Michel Vovelle : "La découverte de la politique géopolitique de la Révolution française" Ed. la Découverte 1993

Yves Michaud : "Enseigner l'art ?

Analyses et réflexions sur les écoles d'art", Ed. Jacqueline Chambon 1993.

Pierre Birnbaum : "La France aux Français Histoire des haines nationalistes", Seuil "XXe siècle", 1993.

■ DANS LA PRESSE

Edith Archambault (interview de) : "La France réseau de sociabilité", La croix 14-15 fév. 93.

Georges Haddad (interview de) : "Georges Haddad, conférence des présidents d'université", Espace Université n°1, Mars 1993.

Antoine Prost (interview de) : "Le chiffon rouge", Le nouvel observateur (26/02 au 03/03/93).

Gérard Lyon-Caen : "Hoover : une sacrée affaire", Le monde 3/03/93.

Didier Maus : "Pourquoi le supprimer?" Le quotidien de Paris 3/03/93.

Jean-Denis Bredin : "Stephen Hecquet : entre tradition et révolte", Le Figaro 12/03/93.

Marcel Conche (interview de) : "Philosophie, un nouvel Epicure", Le Point 13/03/93.

Claude Jolly (interview de) : "La France aime-t-elle ses bibliothèques ?", Le Point 13/03/93.

Gérard Lafay : "Pour une préférence communautaire", Le Monde 16/03/93.

Pierre Bouretz : "Mais oui, nous progressons !", Le nouvel observateur 11 au 17/03/93.

Georges Canguilhem (à propos de) : "Canguilhem le patron", Le nouvel observateur 18 au 24/03/93.

Jean-Dominique Lafay : "Les prévisions des modèles politico-économiques", Le Figaro 19/03/93.

François Dagognet (à propos de) : "Dagognet l'iconoclaste", Le Monde 26/03/93.

Maurice Duverger : "La révolution des juges", Le monde 26/03/93.

Olivier Duhamel : "Un renforcement paradoxal", Le Figaro 30/03/93.

Didier Maus : (interview de) au sujet de la nomination d'Edouard Balladur. France Info, le 30/03/93.

Christian de Boissieu : "Le chemin de la baisse des taux", L'expansion 30/03 au 14/04/93.

Didier Maus : (interview de) au sujet de la constitution des membres du nouveau

gouvernement. France Info, le 31/03/93.

Gérard Lafay : "La singularité de l'Europe face à la crise", Le Figaro 02/04/93.

Olivier Duhamel : "Après le séisme", Le Monde 07/04/93.

Jacques Marseille : "Le franc fort des années 30", Le nouvel observateur 08 au 14/04/93.

Marcel Conche (à propos de) : "Marcel Conche, le Cathare", Le nouvel observateur (08 au 14/04/93).

Jean-Toussaint Desanti : "L'infini sauvage", Le Monde des livres 09/04/93.

Jean-Marcel Jeanneney : "Concurrences destructrices", Le Monde des débats avril 1993.

Olivier Duhamel : "L'enfant de Subrenica", L'Express 29/04/93.

■ COLLOQUES ET RENCONTRES SCIENTIFIQUES

■ Elus, urbanistes, architectes, chercheurs, industriels, professeurs et étudiants se sont rencontrés dans le cadre des "Entretiens de la Villette" pour débattre des questions relatives à "LA VILLE, urbanisme, réseaux, environnement".

Ces entretiens se sont déroulés du 31 mars au 3 avril 1993 au centre des congrès de la Villette. Plusieurs équipes de l'université de Paris 1 ont participé à ces rencontres autour de Mme Mireille Chaleyat-Maurel, M. Lucien Faugères et M. Pierre Merlin, professeurs de l'université de Paris 1.

Contact : Direction de la jeunesse et de la formation Tél : 40. 05. 72. 46 et 40. 05. 74. 11.

■ Une école d'été en Economie Théorique est organisée à la Sorbonne du 1er au 13 juillet. Son objectif est d'apporter un complément à la formation des chercheurs en les mettant en contact avec des spécialistes de différents domaines de la recherche en économie théorique.

Cette école est ouverte aux doctorants et aux post-doctorants ainsi qu'aux chercheurs confirmés français ou étrangers.

Six sujets de cours ont pour l'instant été sélectionnés par le comité d'organisation :

● Equilibre et incertain

- Concurrence imparfaite
- Dynamique macroéconomique
- Information asymétrique
- Equilibres intertemporels
- Anticipations rationnelles

Participent avec d'autres, au comité d'organisation, A. D'Autume, J.M. Bonnisseau, B. Cornet, P.Y. Hénin, P. Michel, C. Préchac et J. Thisse de l'université de Paris 1. Cette école profitera de la présence à Paris du Professeur G. Debreu, Prix Nobel d'Economie.

Contact : Pr. B. Cornet au 46. 34. 32. 19

■ Le centre d'études comparatives sur le développement a organisé une conférence-débat le vendredi 2 avril 1993 au centre Malher au cours de laquelle ont été présentés les derniers travaux du CECOD, notamment les ouvrages suivants :

Emmanuel Calvo (et alii.), le fait alimentaire : débats et perspectives, numéro spécial de la Revue Tiers-Monde, n°132, octobre-décembre 1992.

François Leimdorfer, Discours académique et colonisation. Thèmes de recherche sur l'Algérie pendant la période coloniale, Paris, Publisud 1992.

Ahmed Moatassime, Arabisation et langue française au Maghreb/Un aspect sociolinguistique des dilemmes du développement, Paris, IEDES, PUF 1992, (Collection Tiers Monde).



■ Le Centre de Recherches de Droit des Affaires de l'UFR 05 a organisé, les 3 et 4 décembre 1992, à Paris, en collaboration avec le Centre de Droit Privé de l'Université Libre de Bruxelles (ULB) un colloque sur les aspects juridiques du paiement.

Ce colloque qui a réuni des universitaires, des magistrats et des professionnels a fait l'objet de rapports qui ont été suivis par de riches échanges et ce à l'approche du

marché unique de 1993.

Les débats ont montré l'intérêt pratique d'un tel sujet tant pour les particuliers que pour les entreprises.

Le professeur Von Ommerslaghe a dans son rapport introductif effectué un brillant inventaire des problèmes qui seraient abordés durant ces deux journées.

Trois grands thèmes classiques ont été évoqués : les parties au paiement, l'objet du paiement, les modalités et la preuve du paiement.

Après l'exposé du Doyen Glandsdorff de l'ULB, sur les "parties au paiement" le Professeur Delebecque de l'université de Paris I a consacré son intervention sur les incidences de la loi du 9 juillet 1991 portant réforme des procédures civiles d'exécution.

Avec le professeur Yves Guyon, l'attention a été attirée sur les aspects spécifiques du paiement en cas de liquidation judiciaire.

Le second point, l'objet du paiement, a été traité par le professeur Gilbert Parléani de l'université de Versailles-Saint-Quentin, qui a montré quels étaient les risques des paiements libératoires en monnaie et notamment des clauses d'indexation. Ces propos ont été illustrés par Monsieur Xavier Dieux, Maître de Conférence à l'ULB.

Quant au professeur Lucas de Leysac de l'université de Paris I et Madame Martine Delieurieux, professeur suppléant à l'ULB, ils se sont attachés principalement aux instruments de paiement.

Maître Jean-Pierre Buyle et Madame Willems, tous deux assistants à l'ULB, ont retracé les modalités et la preuve du paiement. Après l'intervention de Monsieur Charles-Ghislain Winandy, Maître Jacqueline Linsmeau a complété sur le quasi-paiement.

Un tel sujet ne pouvait être traité sans aborder le problème des garants du paiement. Ce fut la tâche du professeur Yves Chaput, directeur de l'UFR 05.

Enfin, l'assurance crédit a constitué à elle seule une part importante des débats sous l'autorité de Monsieur Bastin, Président des Assurances du Crédit Namur.

C'est au professeur Christian Gavalda, directeur du Centre de Recherches de Droit des Affaires qu'incombait le rapport de synthèse.

Les travaux du présent colloque feront

l'objet d'une publication dans un numéro spécial de la revue de Droit des affaires internationales.

■ Ecole doctorale d'économie politique Programme prévisionnel 1993 du séminaire central. Les séances sont prévues les jeudis soir de 18h à 20h salle C 8-01 centre PMF.

● 11 Mars : SET - METIS intervenants : J. H. Jacot et M.C. Villeval (centre "Economie des changements technologiques", Université Louis Lumière, Lyon II).

Titre : Formes anciennes et nouvelles d'organisation du travail.

● 18 Mars : DEA Mutations économiques des pays de l'Est.

intervenant : M. le Professeur W. Andreff (université de Paris I)

titre : Problèmes théoriques et techniques de la privatisation en Europe centrale et orientale.

● 8 Avril : CEIS - METIS

intervenant : M. le Professeur B. Walliser (Ecole des Ponts et Chaussées) titre : Théorie des jeux et genèse des institutions.

● 6 Mai : DEA Histoire de la pensée économique et épistémologie.

intervenant : M le professeur P. Dockes (Centre Auguste et Léon Walras), Université Louis Lumière, Lyon II).

titre : Walras et la Socialisme

● 13 Mai : R.O.S.E.S.

intervenant : M. le professeur X. Richet (Université Rennes II, Directeur du ROSES).

titre : Restructuration industrielle et réorganisation des entreprises en Europe centrale (titre provisoire).

● 27 Mai : Laboratoire d'Economie Sociale.

intervenant : G. Cette (I.N.S.E.E.), P. Cuneo (B.I.P.E. Conseil), D. Eysatier (I.N.S.E.E.).

titre : Nouveaux emplois de services : les dix services de scolarité.

Contact : Eric Zyla, Délégué de l'Ecole doctorale d'économie politique de Paris 1, Centre PMF, Bureau C15-08, tél : 40 77 18 26

■ Le CERDEAU (Centre d'études et de recherches sur le droit de l'environnement, de l'aménagement et de l'urbanisme), le ministère de la culture et de la Francophonie, l'association française de droit de l'urbanisme, organisent un

colloque international sur le thème "Protection du patrimoine archéologique et droit de l'urbanisme en Europe", les 14 et 15 mai 1993.

Maison de l'Europe, Hotel de Coulanges 35,37 rue des Francs Bourgeois 75004 Paris.

Date limite d'inscription : 7 mai 1993. Contact : Mme Fanjat, AFDRU UP1 9, rue Malher 75004 Paris Tél : 46 34 97 51, Fax : 44 07 17 75.

■ PUBLICATION D'ACTES DE COLLOQUE

Les éditions Loysel ont été fondées par des universitaires en 1989. Leur objectif initial a été de rééditer les enseignements de grands maîtres de l'université des disciplines juridiques, historiques, économiques et politiques. Introuvables aujourd'hui ou seulement conservés sous forme de photocopies dans les réserves des bibliothèques il était nécessaire de les rendre à nouveau accessibles aux étudiants et aux chercheurs.

Sept cours de doctorat de François Olivier-Martin ont, grâce à elles, revu le jour. L'oeuvre de Pierre Petot, est en cours de publication sous la direction de Claude Bontems, professeur à l'université de Paris sud ; Jean Gaudemet en a préfacé le premier tome consacré à l'histoire du droit de la Famille. L'introuvable Traité de droit politique électoral et parlementaire d'Eugène Pierre a été pareillement réédité, présenté par Jean Gicquel et Pierre Avril, préfacé par Michel Ameller.

Parallèlement à leur activité éditoriale elles développent un département spécialisé dans la publication d'actes de colloques. Trop souvent, en effet, des centres de recherche, des instituts, organisent des manifestations de haut niveau dont les travaux ne sont jamais diffusés. Les grands éditeurs ne pouvant tout prendre en charge, ni les presses universitaires, le renoncement, faute de savoir faire, est la solution qui s'impose et avec elle la perte d'une information scientifique qui aurait pu être précieuse. C'est pour prévenir cette déperdition qu'elles invitent les organisateurs de colloques à s'adresser à elles pour publier leur actes.

Contact : Editions Loysel, 35 rue de la Harpe 75005 Paris. Tél., télécopie, 44 07 18 08.

REPERES

■ STATISTIQUES ETUDIANTS

Selon les données provisoires établies, en janvier dernier, par le ministère de l'Education nationale, on compte, cette année 1 311 000 étudiants en France dans les universités, y compris les instituts universitaires de technologie. La population universitaire progresse donc de 6,1 % soit 76 000 étudiants supplémentaires par rapport à la précédente rentrée universitaire. Cette augmentation reste forte en premier cycle (+6,1%, soit 699 000 étudiants) mais elle est particulièrement marquée en deuxième cycle (+7,9%, soit 417 000 étudiants), et reste plus modérée en troisième cycle (+2,7%).

■ LOGICIELS (RAPPEL)

Rappel de la circulaire du 17 octobre 1990 relative à la protection juridique des logiciels (JO du 21 octobre 1990 n°245, p 12 757). Lettre TGV du 12/11/90 :

Pour l'essentiel, la loi du 3 juillet 1985 relative à la protection des logiciels interdit toute utilisation non expressément autorisée par le créateur du logiciel et toute copie autre que de sauvegarde (une seule duplication est normalement permise et l'absence de protection physique du logiciel ne suffit pas à autoriser sa reproduction). La loi exclut même la notion de copie privée et étend à la documentation associée la protection

juridique attachée au droit d'auteur.

Un fonctionnaire, auteur ou responsable de reproductions illicites devra seul supporter les condamnations pénales encourues (emprisonnement de trois mois à deux ans et/ ou amende de 6000 à 12000F) même s'il n'a pas agi dans son intérêt personnel et si ses agissements sont susceptibles d'engager la responsabilité civile de l'Etat.

Un ou plusieurs salariés peuvent être conduits à créer un logiciel dans le cadre de leurs activités professionnelles : le logiciel appartient alors à l'employeur public ou privé. Ainsi, un fonctionnaire auteur d'un logiciel peut-il recevoir une rétribution spécifique pour sa création, à condition qu'un décret publié en précise les modalités de rémunération, éventuellement forfaitaire.

■ CAMPUS JUSSIEU

Le projet d'aménagement du Campus de Jussieu va devenir réalité. L'accord de collaboration signé le 25 février dernier entre Jack Lang, les présidents des universités de Paris VI et de Paris VII, l'Institut de Géophysique du Globe et la ville de Paris prévoit la construction de deux bibliothèques, respectivement spécialisées en sciences et lettres. Les 65 000 étudiants de Jussieu y disposeront, d'ici fin 1996, de 1400 places sur



maquette de la bibliothèque

18 000 m². Cet accord prévoit aussi l'aménagement général du site qui doit s'intégrer dans le quartier. L'idée est d'ouvrir le campus, ainsi que ses équipements sportifs et culturels aux habitants et, en échange, de faciliter aux étudiants l'accès aux structures et services du quartier. Au programme également : le réaménagement des abords de l'université - voies de circulation, station de métro Jussieu -, l'implantation de services au sein du campus, et la construction d'une maison Erasmus, avec chambres pour étudiants et enseignants étrangers.

Sa réalisation a été confiée à deux architectes lauréats : Rem Koolhaas, Jean Nouvel.

TEMPS LIBRE

■ EXPOSITION A CUJAS

Geneviève Dolle, née le 5 mars 1944 à Daune marie (Haut-Rhin), maître de conférences en sciences de l'information et de la communication et passionnée par l'image sous toutes ses formes et toutes ses couleurs. Elle expose ses tableaux sur le thème "De fleurs et d'autres" du lundi 29 mars au samedi 15 mai 1993 à la bibliothèque Cujas (du lundi au vendredi de 9h à 19h, le samedi de 9h à 18h).

Contact : Editions Loysel, 35 rue de la Harpe 75005 Paris. Tél., télécopie, 44 07 18 08.

■ FESTIVAL DE MUSIQUE

Le musée national du Moyen-âge (ex Musée de Cluny) organise depuis le 23 janvier jusqu'au 12 juillet 1993 le premier festival de musique médiévale de Paris.

Renseignements réservations (15 jours à l'avance) Tél : 43. 25. 62. 00

■ MUSEE DU LOUVRE

Pour son bicentenaire, le musée du Louvre présente les oeuvres des artistes qui se sont inspirés des tableaux des

grands maître De Turner à Picasso, 300 oeuvres y sont présentées jusqu'au 26 juillet 1993

■ MATISSE A BEAUBOURG

Le Centre Georges Pompidou présente les oeuvres d'Henri Matisse, peintes de 1904 à 1917. Cette exposition se poursuit jusqu'au 21 juin 1993. Tous les jours sauf mardi (12h à 22 h). Dimanche et jours fériés (10h à 22h). Métro Rambuteau.

COMMUNICATION

■ ECRIRE SUR L'EUROPE

A noter, une initiative intéressante : une association d'étudiants "Perspectives européennes" dans le cadre du Centre Universitaire d'Etudes des Communautés Européennes C.U.E.C.E., invite les étudiants à écrire leurs réactions sur le thème du "Projet Europe", ou à écrire un article à partir de leurs travaux de recherches. Ces articles seront publiés dans la revue de l'association, dont le n°4 avril 1993 présente un sommaire varié :

- Déshérités & exclus dans l'Europe des Douze.
- Fédéralisme allemand & construction européenne (2ème partie).
- Vers une partition de la Belgique ?
- La politique régionale européenne.
- Les ordres de chevalerie en Europe.
- Des fiches techniques et la rubrique culturelle.

et un dossier du mois :

"Hongrie, Pologne, Slovaquie & République tchèque : quel marché commun pour les pays de Visegrad ?"

Contact : Association Perspectives européennes, Université de Paris 1 Bureau du C.U.E.C.E. 12, place du Panthéon 75231 Paris cedex 05.

■ IMAGE DE PARIS 1

La nouvelle image de Paris 1, mise en place par Epicure, illustre désormais les lettres à en-tête et les enveloppes de l'université.

Contact : Service Achats, centre Panthéon.

AGENDA

- Conseil scientifique : 11 mai.
- Commission locale ITA : 13 mai.
- Installation des nouveaux conseils centraux : fin mai.
- CCP mutations internes : mi-juin.

CONTINUITÉ HISTORIQUE DE L'EUROPE

Contribution des étudiants du DESS Economie de l'aménagement et du développement local

Alaux Virginie, Alouche Sandrina, D'Inca Stéphane, Diez Florence, Duvosquel Sabine, Marjollet Bertrand, Poisson Aline, Stozenbach Arnold, Termini Marie-Noëlle, Varondin David et Vincent Frédéric.

Fernand Braudel a décrit le dynamisme historique de l'Europe, depuis la domination de la Méditerranée grâce à l'Empire romain relayée par des Cités-Etats portuaires (Venise et Gênes), à la formidable activité engendrée par les foires de Flandres et de Rhénanie à partir du XIème siècle et à la communauté interrégionale hanséatique des échanges du XIIIème siècle au XVIIème siècle. Il apparaît en fait que l'Europe politique et économique du XXème siècle est l'héritière de structures spatiales et géopolitiques très anciennes, telles les voies d'échange de la Ligue Hanséatique. L'analyse des cartes du PIB/habitant sur deux décennies montre une Europe dynamique allant du nord de l'Allemagne au nord de l'Italie, laissant en marge la France et l'Europe centrale au regard des plus hauts revenus par habitant. Cette configuration délaisse donc une partie de l'Europe contemporaine pour donner une "carte en avance" par rapport au reste du continent, qui part du bassin londonien, contourne l'hexagone et se termine par un axe Turin-Milan et son appendice : la Région Rhônes-Alpes ! Cependant des "poches" de dynamisme économique persistent telles la Région Parisienne, ou dans une moindre mesure, la Catalogne. Inéluctablement, l'Europe de la Ligue est confortée par une population dense, des ressources naturelles abondantes et une culture commerciale vivace (le protestan-

tisme favorable au développement du capitalisme, cf Max Weber). L'enjeu majeur de l'intégration des pays d'Europe centrale et orientale ainsi que la disparition des déséquilibres régionaux sont les transports, dont le rôle est fondamental entre ces deux Europes. La commission Européenne prévoit pour 2010 une hausse de 50% du trafic des marchandises et un décuplement des voyageurs.

L'Europe du rail apparaît donc comme le fer de lance de l'unification européenne. La Communauté des Chemins de Fer Européens en son schéma "TGV 2010" montre la prééminence d'une Europe du Nord (celle de la Hanse) sur une Europe du Sud, en témoigne le projet de ligne à grande vitesse en Italie (Milan-Turin, Milan-Rome). Ainsi, le TGV Rhin-Rhône accentue les disparités régionales (notamment pour le sud et l'ouest de la France), renforce la position des villes et encourage la concentration. Le rééquilibrage attendu par le TGV Est au niveau régional est limité par la voie radiale (cf la loi de Reilly).

L'intégration économique de l'Europe centrale et de l'Europe orientale nécessite de repenser la carte du continent. Il se dégage de la restructuration actuelle une Europe aux interconnexions réussies dans le Nord et dans la Région Préalpine, dont la Région Rhônes-Alpes est la pointe Ouest d'une "carte en retard".

CONCEPTION :

EPICURE, service de communication de l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne

Présidence de l'Université, 12 place du Panthéon 75231 Paris CEDEX 05, Tél (1) 46 34 97 41, Fax (1) 43 26 21 49, MINITEL 3615 code Paris 1.

Adresse BITNET : EPICURE@FRORS31.BITNET

RESPONSABLE : Michel BOUSEZ

MISE EN PAGE : Corinne MASNOU et Valérie PATEAU, Présidence de Paris I
MAQUETTE : Nguyen DUC-TANG, Reprô PMF

RÉALISATION ET DIFFUSION :

Services de la Présidence, de la Reprographie Sorbonne et de la Division CEL.

Grâce aux informations fournies par les membres de l'Université de Paris I, ce journal est réalisé par Anne-Marie NOTÉ et Frédérique DE LATORRE.

Les informations doivent parvenir à EPICURE avant le 15 de chaque mois.

CONTACT : Anne-Marie NOTÉ, Epicure, Centre Panthéon Tél : 46 34 99 41.